

Bonjour M. Andrew Lewer,

Tout d'abord, je vous remercie de nous permettre de vous parler brièvement d'un aspect important de l'autonomie et du libre choix pédagogique dans les écoles publiques et privées. Je partirai d'un exemple concret¹ : l'école inclusive.

Pour commencer, qu'est-ce qu'une école inclusive ? L'école inclusive a été décrite par différents textes internationaux tels que la Déclaration de Salamanque (1994) et plus récemment par la CNUDPH² (2006). L'école inclusive ne doit pas être confondue avec l'école intégrative. Ces deux types d'écoles visent à instruire les enfants, quelles que soient leurs différences, qu'elles soient d'ordre linguistique, d'origine sociale, culturelles, de handicap ou de performance scolaire.

Chacune peut se caractériser par 3 critères :

Dans l'école intégrative, 1. chaque enfant est admis *dans l'école de tous*, 2. doit *s'adapter à la classe* et à ses enseignements, ou être accueilli dans une classe à part, l'ULIS, 3. est considéré comme dépourvu de quelque chose, *donc considéré négativement*.

Dans l'école inclusive, 1. chaque enfant est un membre à part entière de la classe de son âge, 2. les leçons sont *adaptées à lui*, 3. sur la base de ses besoins, capacités et potentialités : *il est donc considéré positivement*.

Pour réaliser les exigences élevées d'une école inclusive, 10 conditions peuvent être citées :

1. La différence entre intégration et inclusion est clairement comprise
2. L'inclusion fonctionne pleinement à tous les niveaux de l'école
3. La bienveillance est l'attitude prédominante (aussi bien dans les relations entre adultes et enfants qu'entre les adultes eux-mêmes)
4. Les enseignants ne travaillent pas seuls mais en équipe dans la classe
5. Les enseignants sont bien formés à l'inclusion
6. Tous les enfants d'un même groupe d'âge sont instruits ensemble
7. Tous les enfants se réunissent régulièrement en conseil au sein de leur classe
8. Toutes les structures se caractérisent par un haut degré de variabilité : programmes, dispositifs spatiaux-temporels, emplois du temps, etc.
9. L'innovation est permanente
10. L'attention est centrée sur les compétences et les *potentialités* de chaque enfant

Dans les écoles que j'ai observées, la recherche a mis les résultats suivants :

1 Basé sur une étude que j'ai menée dans 3 écoles inclusives allemandes.

2 Convention des Nations Unies pour le Droit des personnes avec handicap

Sur le plan intellectuel :

Les enfants porteurs d'un handicap atteignent un niveau scolaire nettement supérieur que dans une école spécialisée

Les enfants non porteurs d'un handicap atteignent un niveau scolaire au moins aussi bon, sinon meilleur que dans une école habituelle

Sur le plan émotionnel :

Les enfants apprennent à gérer leurs émotions et à résoudre leurs conflits

Sur le plan social :

Grande compréhension de la différence de l'autre et capacité à la gérer,
Personne n'est considéré comme inférieur, mais juste comme différent,

Et le résultat le plus précieux :

Les potentialités de chaque enfant s'épanouissent et fleurissent.

Ainsi, l'école inclusive est une excellente préparation à une société inclusive.

Mais l'école inclusive est seulement possible si es les écoles bénéficient d'une grande autonomie à tous les niveaux : gestion, recrutement, choix pédagogiques, programmes, emplois du temps, utilisation de l'espace, etc.

La beauté de la chose est l'école inclusive est maintenant la loi, ou en train de le devenir, dans la plupart des pays européens, parce qu'ils ont signé la CNUDPH.

Nous disposons donc d'un puissant levier pour mettre en œuvre l'école inclusive dans chacun de nos pays européens : la loi locale de l'éducation.

Abstract

To show how autonomy and pedagogical choice can work in school and what it brings, a concrete example, based on a study of 3 inclusive schools, is given.

For inclusive school to function properly, autonomy is needed at all levels : class level, school level, structural level, space and time organisation.

Results are academic, emotional, social, societal and very encouraging.

At the same time, by signing the UN Convention on the Rights of Persons with Disabilities, EU states commit themselves to have their schools become inclusive. This can be a powerful lever for implementing school autonomy and free pedagogical choice.